



Les subventions votées par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine le 9 mai pour les Deux-Sèvres

jeudi 11 mai 2023, par [lpe](#)

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et les élus régionaux se sont réunis en Commission permanente ce mardi 9 mai 2023 à l'Hôtel de Région de Bordeaux. Au total, 260 délibérations ont été votées et 2293 subventions attribuées pour un montant total de 88.740.269,76 euros.

Zoom sur les subventions les plus importantes pour les Deux-Sèvres.

Construction et rénovation d'équipements sportifs

500 000 euros pour la Communauté d'agglomération du Bocage bressuirais

La Communauté d'agglomération du Bocage bressuirais engage la restructuration et l'agrandissement du **centre de tennis** situé à Bressuire. Cet équipement accueille deux tournois internationaux, des compétitions nationales et régionales. Il est aussi utilisé par les 6 clubs du territoire communautaire et les établissements scolaires, et accueille en stages les autres clubs de la région. Le projet consiste en :

- la création de 4 terrains de padel,
- la rénovation des 2 terrains de tennis couverts homologués "international" et la construction de 3 autres,
- la construction de 4 terrains de tennis extérieurs,
- la rénovation des 3 terrains de squash et la construction d'un autre,
- la rénovation et extension des vestiaires, sanitaires et salles de convivialité.

La Région attribue à la Communauté de d'agglomération du Bocage bressuirais une subvention de 500.000 euros pour ce projet.

83.000 euros pour la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

La communauté de communes de Parthenay-Gâtine engage la rénovation du **gymnase Léo Lagrange** (basket, salle d'escrime, tennis de table, dojo). Les travaux consistent essentiellement en la rénovation énergétique du gymnase et celles des vestiaires/sanitaires. Cet équipement sportif est utilisé par le lycée général Ernest Pérochon et le lycée professionnel des Grippeaux pour au moins 20 % des créneaux horaires mis à disposition des établissements scolaires. La Région Nouvelle-Aquitaine attribue à la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine une subvention de 83.000 euros.

74.000 euros pour la commune d'Argentonnay

La commune d'Argentonnay a décidé de rénover son **gymnase** pour améliorer l'accueil des clubs (tennis, football, twirling bâton) et des établissements scolaires. Les travaux consistent à rénover totalement les vestiaires, les sanitaires et l'espace de convivialité, impliquant de meilleures efficacités énergétiques et

acoustiques. La Région Nouvelle-Aquitaine attribue à la commune d'Argentonnay une subvention de 74.000 euros.

Faciliter la création de résidences Habitat Jeunes

431.863 euros pour Deux-Sèvres Habitat

L'opération de résidence habitat jeunes de **Bressuire** a été identifiée comme prioritaire dans le projet stratégique de revitalisation communale. Cette opération, située en centre-ville, est portée par le bailleur social Deux-Sèvres Habitat. Le site retenu permettra la reconquête de cette friche tout en répondant aux besoins en matière d'habitat jeunes pour le territoire. La future résidence proposera 24 logements pour les jeunes, des espaces collectifs dont une salle d'animation, une cuisine pédagogique, un espace informatique, une laverie et un jardin urbain. En parallèle, Deux-Sèvres Habitat porte l'opération de résidence habitat jeunes de **Nueil-les-Aubiers**, également identifiée comme prioritaire dans la stratégie de revitalisation communale. La future résidence proposera 12 logements pour les jeunes. La gestion locative de ces deux résidences sera assurée par l'association Pass'HAJ.

La Région attribue à Deux-Sèvres Habitat une subvention de 233.726 euros pour la résidence habitat jeunes de Bressuire et une subvention de 198.137 euros pour celle de Nueil-les-Aubiers.

Soutien aux entreprises dans leurs investissements

268.877 euros pour le Moulin de l'étang à Gourgé

Monsieur Tomarchio a fondé en 1992 la société Stimex, spécialisée dans l'import-export de bétail vivant. Il a investi dans un centre d'allotement à Chalandray. En mars 2011, il créait, en partenariat avec la coopérative CAVEB, l'abattoir SAB Parthenay pour une meilleure valorisation des produits finis. Cet abattoir approvisionne aussi la SVEP (atelier de découpe de viande spécialisée dans la race parthenaise appartenant à la CAVEB). Il dispose également d'une exploitation agricole avec un atelier d'engraissement à Gourgé. Afin d'enrayer la diminution des volumes abattus par la SAB, Stimex travaille également avec 5 fermes d'engraissement.

Monsieur Tomarchio souhaite créer une **usine d'aliments pour bétail** afin d'alimenter les 5 fermes d'engraissement à partir des céréales produites par les agriculteurs locaux. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une sécurisation de l'ensemble de la filière, de la production de l'alimentation des bovins, de leur engraissement avant leur abattage à l'abattoir de Parthenay ou leur exportation. La Région Nouvelle-Aquitaine attribue une subvention de 268.877 euros au Moulin de l'étang au titre des investissements productifs.

176.100 euros pour l'Atelier de façonnage des métaux et négoce - Bressuire

Création d'emplois > 7

La société Atelier de façonnage des métaux et négoce (AFMN), créée fin 2022, produit des éléments de toiture et de bardage pour les professionnels du bâtiment et les particuliers : tôles de couverture, bardages, pannes, translucides et visserie. Elle est spécialisée dans les opérations de cisailage, pliage, poinçonnage, soudure de tôle plane acier, inox, aluminium et assure, en complément, une activité de négoce pour fournir tous les produits utiles à la réalisation complète des chantiers.

La stratégie des dirigeants est double : proposer une offre large en vente directe, en alternative aux produits des réseaux de revendeurs, et développer des prestations spécifiques, non présentes localement, pour les **marchés porteurs du photovoltaïque** et des bâtiments isolés notamment. AFMN va notamment développer la production de tôles planes de dimensions spécifiques, de pannes K, de supports de panneaux photovoltaïques pour les toitures des bâtiments ou les parkings, de carports (abris voitures) pour les particuliers. Le projet de l'entreprise consiste à s'équiper de l'ensemble des outils nécessaires à

ses opérations industrielles : plieuse, profileuses, refendeuse, dérouleuse et ligne automatisée d'emballage. La Région attribue une subvention de 176.100 euros à AFMN au titre de l'aide aux investissements.

Accompagnement de la filière caprine

319.994 euros pour le Bureau régional interprofessionnel du lait de chèvre (BRILAC) - Prahecq

La filière caprine de Nouvelle-Aquitaine est leader en Europe dans la production de fromages de chèvre. Elle souhaite promouvoir les spécificités et les qualités des productions laitières et fermières régionales en s'appuyant sur un large panel d'actions de communication : animation du réseau d'accueil à la ferme, communication digitale, présence sur les salons et foires d'envergure nationale ou locale, outils de communication... L'ensemble des actions est porté par le Cluster REXCAP (Réseau d'Excellence CAPrine) Nouvelle-Aquitaine.

En parallèle, un Contrat d'objectif régional vise à soutenir les dynamiques collectives et coopératives, à former et à accompagner techniquement les éleveurs caprins. En cohérence avec les objectifs de Néo Terra, la feuille de route du Conseil régional en faveur de la transition écologique et énergétique, des leviers seront mobilisés sur les actions thématiques que le cluster mènera pour concourir à la transition agricole et suivre l'évolution et l'implication des chevriers. Le Bureau régional interprofessionnel du lait de chèvre (BRILAC), qui porte le contrat d'objectif, sera chargé, en plus de réaliser ses actions, de coordonner les actions proposées par ses partenaires. 12 actions ont été définies :

- Expérimentation des sources d'améliorations technico-économique en élevage caprin pâturant
- Observatoire des maladies caprines
- Appui technique collectif Lait de chèvre zone blanche et coanimation infrarégionale Limousin
- Accompagnement et développement de la production fermière régionale
- Appui technique fromager
- Etude faisabilité filière chevreau
- Engagements du Syndicat du Chabichou du Poitou et du Syndicat du Mothais sur feuille dans la démarche AOP laitière durable
- Plan Installation et Transmission
- Animation de la route des fromages
- Animation Association Feuille du Limousin
- Animation Interprofession Cabécou du Périgord
- Management du Cluster

La Région attribue à BRILAC une subvention de 300.419 euros au titre des actions collectives innovation et une subvention de 19.575 euros de promotion des circuits courts.

Economie circulaire

200.000 euros pour Emmaüs Thouars

L'association Emmaüs Thouars porte un **projet de création d'une recyclerie** à Thouars. A l'occasion de son déménagement, l'association a défini un projet de construction d'un nouveau lieu de vie et d'activité original. Elle souhaite devenir un lieu « modèle du réemploi » grâce au projet architectural (matériaux utilisés, configuration des lieux) et aux actions de sensibilisation menées. Le lieu s'organise autour de 4 pôles : un pôle économique (la recyclerie), un pôle communautaire, un pôle habitat, un pôle touristique. Ce projet d'installation et de modernisation d'une recyclerie mutiflux vise un impact aussi bien en matière de réduction des déchets qu'en matière de cohésion sociale. Les objectifs sont :

- d'améliorer la valorisation des dons et augmenter le taux de réemploi,
- d'augmenter les surfaces de vente,
- d'accueillir le public dans des espaces de ventes dédiés, adaptés, et conviviaux,
- développer la sensibilisation des publics aux enjeux du développement durable, du réemploi, de la

réduction des déchets et de la lutte contre le gaspillage,
- devenir un « modèle/exemple » en terme de responsabilité environnemental grâce au projet architectural atypique, modulaire, écologique avec des chantiers participatifs tout au long de la construction. Des conteneurs maritimes de récupération seront transformés en nouvel espace de vente.

La Communauté de communes du Thouarsais prend en charge la réalisation du parking et participe également au pôle habitat et à la salle communautaire. Les travaux pour la recyclerie sont estimés à 1,7 million d'euros. La Région Nouvelle-Aquitaine attribue une subvention de 200.000 euros à Emmaüs au titre des projets structurants accélérateurs des transitions et ceci dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions 2023-2025 du Thouarsais-Loudunais.

Revitalisation des centres-bourgs et pôle de santé

53.600 euros pour la commune de Mauléon

La commune de Mauléon est engagée dans une démarche de **revitalisation de son centre-ville**. Dans le cadre du plan guide de revitalisation, l'îlot du 62 Grand Rue, propriété de la commune, est un îlot stratégique qui nécessite une intervention en matière de renouvellement urbain. L'opération consiste à réhabiliter un site dégradé et pollué en centre-ancien pour y proposer deux logements locatifs conventionnés (habitat jeune) et une cellule commerciale en rez-de-chaussée. La Région Nouvelle-Aquitaine attribue une subvention de 53.600 euros à la commune de Mauléon au titre de la revitalisation des centres-bourgs.

150.000 euros pour la Communauté de communes du Thouarsais

La Communauté de communes du Thouarsais porte un **projet d'extension du pôle santé de Thouars** ouvert depuis 2015. Le projet d'extension est situé dans une zone d'intervention prioritaire de l'Agence Régionale de Santé. En effet, le vieillissement de la population associé à une plus grande précarisation de la population et l'éloignement du centre hospitalier, implique d'anticiper les besoins en santé. L'extension de la maison de santé va permettre d'offrir aux médecins des conditions attractives pour venir exercer dans le thouarsais et répondre aux besoins de la population du territoire. Actuellement, 7 médecins généralistes et 11 professionnels de santé (psychologue, orthophoniste, infirmiers, kinésithérapeutes ...) exercent dans la Maison de Santé de Thouars. Les professionnels souhaitent renforcer l'accueil de nouveaux professionnels de santé et des internes. Le projet d'extension concerne une superficie de 460 m² avec :

- un bureau pour la coordinatrice, un infirmier ainsi que les autres nouveaux métiers,
- un espace pour l'accueil des internes avec une salle de télé-médecine,
- une salle de réunion,
- 6 nouveaux bureaux.

En complément, le réaménagement du bâtiment existant est prévu pour 2 chambres de garde, une salle de pause et une nouvelle salle de soins. La Région accompagne la communauté de communes du Thouarsais à hauteur de 150.000 euros dans le cadre du contrat de développement et de transitions 2023-2025 du Thouarsais-Loudunais.

48.027 euros pour la commune de Vasles

La commune de Vasles porte un **projet d'extension de sa Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)**. Le projet de santé concerne deux sites à Ménigoute et Vasles. Les professionnels souhaitent faciliter l'accès aux soins, la coordination interprofessionnelle, déployer l'éducation thérapeutique et des actions de prévention, accompagner les stagiaires et faciliter l'installation de nouveaux professionnels.

L'effectif actuel de la maison de santé de Vasles est le suivant : 2 médecins maîtres de stage, 1 cabinet de 3 infirmières, 1 kiné, 1 podologue, 1 psychologue. L'extension correspond à une surface de 80 m². Elle comprend un cabinet de médecin généraliste et de podologue avec son atelier, salle d'attente et un local

pour les Déchets d'Activités de Soins à Risques (DASRI).

L'extension permettra l'installation d'un nouveau médecin qui après avoir été interne-stagiaire, a décidé de s'installer pour conforter l'équipe et répondre à la demande de soins. La Région attribue à la commune de Vasles une aide de 48.027 euros à ce projet dans le cadre du Contrat de développement et de transitions 2023-2025 de la Gâtine.

Abonnez Vous!